

## NOTICE EXPLICATIVE À LIRE ATTENTIVEMENT

### ENTRÉE en FORMATION PRÉPARATOIRE au DIPLÔME D'ÉTAT d'AIDE-SOIGNANT CURSUS COMPLET 250 places

(Arrêtés du 07/04/20, 12/04/21, 10/06/21 et du 09/06/23 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS)

**Date d'ouverture des demandes d'entrée en formation = 05/11/2024**

**Date limite de dépôt des dossiers = 14/02/2025**

**Dates des entretiens de sélection = entre le 13/01/2025 et le 28/02/2025**

**Résultats d'admission = 03/03/2025, par courrier + mail**

**En cas d'admission, confirmation d'entrée en formation = au plus tard le 12/03/2025**

**Date de l'entrée en formation des Coursus Complets = 25/03/2025**

**Date de fin de formation des Coursus Complets = 05/03/2026**

### **Modalité de Sélection**

« DOSSIER D'INSCRIPTION Modalité de Sélection » à télécharger sur le site internet [www.santestifas.fr](http://www.santestifas.fr)

**L'accès à la sélection est sans condition de diplôme, l'admission se fera par un examen du dossier et un entretien oral. L'entretien oral se fera sur convocation envoyée au candidat.**

Seule condition : les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation (arrêté du 07/04/2020 Titre Ier, Art. 6 créé par l'arrêté du 14/04/2021- article12)

#### **Pièces à fournir :**

- ✓ Le dossier d'inscription
- ✓ La photocopie de la carte d'identité recto-verso  
**OU** la photocopie du passport pages 1 à 3  
**OU** un titre de séjour valide à la date d'entrée en formation soit le **25/03/2025**
- ✓ Pour les ressortissants hors Union européenne, une attestation du niveau de langue française requis B2 ([www.jeunest.fr](http://www.jeunest.fr))
- ✓ Un curriculum vitae daté et À JOUR
- ✓ Une lettre de motivation manuscrite
- ✓ Un document manuscrit relatant au choix :
  - une situation personnelle vécue
  - une situation professionnelle vécue
  - votre projet professionnel

Le document doit être en lien avec les attendus de la formation aide-soignante ([Annexe I de l'Arrêté du 10 juin 2021](#))

#### **Selon la situation du candidat :**

- ✓ Diplômes traduits ou relevé de notes et dossier scolaire avec résultats et appréciations  
**OU** bulletins scolaires  
**OU** Attestations de travail accompagnées éventuellement des appréciations et recommandations des employeurs
- ✓ Toute pièce valorisant le dossier du candidat

Coût de la formation		
<b>CURSUS COMPLET</b>	6 200€	Financement possible par la Région Grand Est, le Compte Personnel de Formation, l'employeur, la formation professionnelle continue (TRANSITION PRO, OPCO SANTE, ANFH), autre suivant la situation

**100€ de frais d'inscription** sont à la charge du candidat entrant en formation (coût Régional de Référence), à payer à la validation de l'entrée en formation soit 7 jours après les résultats, **le 12/03/2025**

En cas de désistement, une quote-part de 15€ reste acquise à l'institut de formation pour les formations infra-bac (en application de la réglementation de la Région Grand Est).

### **ATTENTION**

Vaccinations obligatoires avant l'entrée en formation :

- **DTP, Hépatite B**, [calendrier des vaccinations 2024](#)

L'entrée en formation est soumise à l'application de cette réglementation aussi débutez dès à présent les obligations vaccinales inhérentes aux métiers de soignant.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE DE DEPÔT SERA REJETÉ**  
Nous restons à votre disposition pour vous informer à [ifas.sec.poly@santestifas.fr](mailto:ifas.sec.poly@santestifas.fr) ou au 03 83 35 00 67

---

Pour information : la personne **référente handicap** de l'IFAS est Mme BAUMGARTEN, joignable par email à [ifas.direction@santestifas.fr](mailto:ifas.direction@santestifas.fr)

---